Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202648DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trois mars deux mille vingt-six

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 25 février 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BOIVIN Sabrina, BROSSAULT Serge, CADIEU Jean-Paul, COCHERIE Daniel, COCONNIER Vincent, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DEVILLE Danielle, DROUILLÉ Jérémie, GUÉRIN Florence, GUIBOREL Catherine, JOUALLAND Estelle, LE BALC'H Hubert, LEBLANC Marie-Christine, LECLAIR Catherine, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia.

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur BOUCHONNEAU Romain (procuration à Madame PICOT Sonia), Madame LEVIEUX Élise.

ABSENTS NON EXCUSÉS : Monsieur BARTEAU Vincent, Madame DUGUÉPÉROUX Carole.

SECRÉTAIRE : Madame DEVILLE Danielle

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 25
. présent(s) ou représenté(s) : **22**
. absent(s) et non représenté(s) : **3**

OBJET : GROUPE SCOLAIRE CHARLES DE GAULLE
Marché de travaux d'extension et de rénovation énergétique
Avenants (N°2313)

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202648DE-DE

Délibération N°2026/48 du Conseil Municipal du 3 mars 2026
Publiée le 12 mars 2026

GROUPE SCOLAIRE CHARLES DE GAULLE
Marché de travaux d'extension et de rénovation énergétique
Avenants (N°2313)

VU le Code de la Commande Publique, notamment les dispositions des articles L.2194-1, R.2194-7 R.2194-8 ;

VU la délibération n°164/2023 du *17 octobre 2023* attribuant les marchés de travaux relatifs aux travaux d'extension et de rénovation énergétique du groupe scolaire Charles de Gaulle pour un montant 2 268 493,27 euros hors taxes pour la tranche ferme et les prestations supplémentaires éventuelles (PSE) retenues ;

VU la délibération n°183/2023 du *28 novembre 2023* attribuant le lot « Menuiseries intérieures » (n°8) à l'entreprise BINOIS pour un montant de 140 994,42 euros hors taxes pour la tranche ferme ;

VU les délibérations n°164/2023 du *17 octobre 2023* et n°183/2023 du *28 novembre 2023* attribuant les marchés de travaux relatifs aux travaux d'extension et de rénovation énergétique du groupe scolaire Charles de Gaulle pour un montant de 701 065,27 euros hors taxes pour la tranche optionnelle (TO) relative à la rénovation énergétique ;

VU les délibérations n°18/2024 du *20 février 2024*, n°161/2024 du *17 octobre 2024*, n°74/2025 du *25 mars 2025*, n°92/2025 du *28 avril 2025*, n°105/2025 du *20 mai 2025*, n°132/2025 du *17 juin 2025*, n°163/2025 du *16 septembre 2025*, n°186/2025 du *14 octobre 2025* et n°206/2025 du *25 novembre 2025* modifiant le montant global des travaux de la tranche ferme (TF) pour les travaux d'extension à 2 473 005,21 euros hors taxes ;

VU les délibérations n°186/2025 du *14 octobre 2025*, n°206/2025 du *25 novembre 2025*, n°231/2025 du *16 décembre 2025* et n°14/2026 du *3 février 2026* modifiant le montant global des travaux de la tranche optionnelle (TO) (*rénovation énergétique*) à 728 841,86 euros hors taxes ;

…/…

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202648DE-DE

CONSIDÉRANT qu'il convient d'apporter les modifications suivantes :

Lot **Titulaire** **Montant initial TF** **Montant initial TO**	**Rappel du total des précédentes modifications**	**Incidence financière et objet des modifications apportées**	**Nouveaux montants toutes tranches confondues**
N°7 - Menuiseries extérieures SER AL FER 228 158,00 € HT 84 500,00 € HT	/	Tranche ferme : + 4 173,00 € HT • Fourniture d'un moteur de contrôle différencié des stores (suite à un oubli du maître d'œuvre dans les pièces du marché). Tranche optionnelle : + 1 728,00 € HT • Mise en place de la commande des stores en radio (suite à un oubli du maître d'œuvre dans les pièces du marché).	*318 559,00 € HT* *Soit une variation de +1,89 % par rapport au montant initial du lot*
N°8 - Menuiseries intérieures BINOIS 140 994,42 € HT 8 129,26 € HT	TF -7 455,74 € HT TO +4 751,70 € HT	Tranche optionnelle : + 888 € HT • Reprise des patères existantes et commande supplémentaire de patères (à la demande du maître d'ouvrage).	*147 307,64 € HT* *Soit une variation de -1,22 % par rapport au montant initial du lot*
N°13 - Peinture THEHARD 58 000,00 € HT 42 000,00 € HT	/	Tranche optionnelle : + 1 084,38 € HT • Peinture supplémentaire dans l'entrée de la cuisine (à la demande du maître d'ouvrage).	*101 084,38 € HT* *Soit une variation de + 1,08% par rapport au montant initial du lot*

Le montant global de la rénovation énergétique de l'École Charles de Gaulle est modifié à 736 715,24 euros hors taxes, soit une variation globale de + 5,08 % par rapport au montant initial de la tranche optionnelle.

…/…

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202648DE-DE

Suite à la présentation du sujet en commission MAPA lors de sa séance du *25 février 2026*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) DE VALIDER les modifications apportées aux lots 7, 8 et 13 relatifs à la tranche optionnelle ainsi que le montant global de l'opération porté à 3 209 720,45 euros hors taxes dont 736 715,24 euros pour la rénovation énergétique ;

2°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ces marchés.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,



Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Danielle DEVILLE



Nombre d'élus présents ou représentés : 22	Pour : 22	Contre : 0	Abstentions : 0	Ne participe(nt) pas au vote : 0